

Edito de Roger SERVER



Les circonstances particulières de cet article vont lui donner une connotation originale en cette fin de mandat. Bien entendu l'accident de santé dont j'ai été subitement victime en a interrogé plus d'un parmi vous d'autant plus que la presse locale a cru bon de relayer la nouvelle.

Au delà de ma personne et sachant que je n'étais pas le premier à subir une telle intervention, j'ai été surpris par le nombre et l'ampleur des marques de sympathie reçues venant de personnes connues ou inconnues. C'est extrêmement réconfortant et je remercie vivement chacun pour ces vœux personnels qui m'ont beaucoup touché. J'en profite par ailleurs pour rendre hommage dans son ensemble au corps médical local et hospitalier compétent et dévoué qui remplit sa mission de façon efficace et fait honneur à notre système de santé.

Comme je l'avais annoncé et après 13 ans de mandat municipal je tire ma révérence en espérant avoir pu, avec les équipes qui m'ont entouré, avoir contribué à adapter Solesmes aux nécessités actuelles. Les engagements ayant été tous tenus, mes successeurs choisiront les domaines où la commune devra porter ses efforts pour les 6 ans à venir.

D'ici à la fin officielle du mandat nous aurons l'occasion de nous rencontrer et je vous répèterai les nouvelles modalités de vote que le Gouvernement a décidé de faire appliquer pour les communes de plus de 1 000 habitants : en particulier le panachage étant devenu interdit, toute rature ou changement de nom entraînera obligatoirement la nullité du bulletin de vote.

RECENSEMENT DE LA POPULATION AU DEBUT 2014

Comme prévu par la loi et régulièrement, les habitants des communes sont sollicités pour remplir un questionnaire assez simple qui permettra de cerner au mieux la répartition de la population de Solesmes en ce début 2014 puisque ce recensement se déroulera du 16 janvier au 15 février 2014. Nous avons confié à 3 Solesmiens, le soin de vous contacter. Il s'agit de Mesdames Hélène CONGARD, Micheline NAY et Monsieur Patrick LAFOSSE.

REPAS DES RETRAITES

Ce traditionnel rendez-vous, à l'occasion duquel la commune invite les retraités à un repas à la salle des fêtes, s'est déroulé dans les meilleures conditions et a réuni 126 convives en présence de plusieurs adjoints au maire car celui-ci était encore hospitalisé. Ce fut l'occasion de rencontres amicales bien dans l'esprit de notre village.



LA CALE DE MISE A L'EAU



Après concertation avec Monsieur Gérard GAUCLIN, solesmien représentant la Société de pêche La Sabolienne, le Conseil Municipal a validé le projet de création d'une nouvelle cale de mise à l'eau sur le terrain en bord de Sarthe appartenant à la commune de Solesmes (en remplacement de celle de cri-cri plage devenue non conforme aux normes actuelles). Ces travaux, sont à ce jour terminés. Cette nouvelle cale permet aux sapeurs pompiers de disposer d'une aire de retournement mieux adaptée lors de leur approvisionnement en eau, et devrait être appréciée des pêcheurs.

RENOUVELLEMENT DE PLUSIEURS CANDELABRES DANS LE CENTRE BOURG

Lors du conseil municipal du 27 novembre 2013 les décisions suivantes ont été prises concernant l'éclairage public (travaux qui seront effectués au premier trimestre 2014) :

- Remplacement des « boules » du bas de la rue Angevine
- Remplacement de l'éclairage du parking de la salle des fêtes
- Mise en place d'un éclairage à l'entrée du bourg, rue Jules-Alain, près du calvaire



CONTENEUR SEMI-ENTERRÉ POUR LES VERRES

Lors du conseil municipal du 27 novembre 2013 a également été prise la décision de remplacer, sur le parking du Souvenir Français, le conteneur actuel pour les verres par un conteneur semi-enterré : plus esthétique et moins bruyant. Cet aménagement sera réalisé au premier trimestre 2014.

TRAVAUX DE LA ROUTE DE CHAILLOT

La première tranche des travaux de trottoirs et de stationnement est terminée. En 2014 un complément d'aménagement sera envisagé dans la partie haute de la route de Chaillot.

AMENAGEMENTS DES RYTHMES SCOLAIRES

Faisant suite au Conseil d'Ecole du mardi 10 décembre 2013, qui a entériné, à une large majorité les horaires proposés, ceux-ci seront les suivants à compter du lundi 6 janvier 2014 :

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h 45 à 15 h 30

Le mercredi : 9 h à 12 h

Les activités périscolaires (activités physiques, jeux extérieurs, aide aux leçons, activités manuelles, atelier jardinage, activités en ludothèque) très appréciées par les enfants, se dérouleront en conséquence de 15 h 30 à 16 h 30 les lundi, mardi, et jeudi.



Activités physiques sur l'espace Reverdy

PASSAGE DE LA CARAVANE DU TELETHON À SOLESMES



Démonstration du jeu de « Molkky »

Le samedi 7 décembre dernier, la commune, avec le concours du comité des fêtes, a accueilli pour la première fois la caravane du Téléthon.

Un ravitaillement a été organisé salle Reverdy pour restaurer la cinquantaine de coureurs et cyclistes parcourant les 53 kms de ce circuit partant de la commune d'Auvers-le-Hamon à la commune de Noyen. A cette occasion une démonstration du jeu de « Molkky » était proposée par notre adjoint René TROTTIER. Le passage à Solesmes a permis de récolter la somme de 181.20 € au bénéfice du Téléthon. Rendez-vous le samedi 6 décembre 2014 pour la 3^{ème} caravane du Téléthon.

EN BREF... EN BREF ... EN BREF ... EN BREF ... EN BRE

TRAVAUX À LA SALLE REVERDY

Des volets roulants électriques ont été installés et le chauffage va être remplacé début 2014.

SQUARE LA MAIRIE

Une signalétique vient d'être mise en place sur la porte du passage du square et sur la place Cécile-Bruyère afin que nos amis les touristes n'hésitent pas à l'emprunter pour accéder à l'abbaye et au centre bourg.

**Bonnes fêtes de fin d'année
et meilleurs vœux à toutes et à tous
pour cette nouvelle année 2014.**

AGENDA

A la salle des fêtes :

Vendredi 10 janvier 2014 à 19 h :

Dernière cérémonie des vœux
de l'actuelle équipe municipale
en présence de la chorale des Passantes

Vendredi 21 février 2014 :
Repas des associations.

